

LA

O!ACTUSYNDIC

LA NEWSLETTER POUR **RESTER INFORMÉ**
ET ÊTRE **AU PLUS PRÈS DU TERRAIN !**

ASSURER LES ENGIN DE LA COPRO

Une copropriété peut posséder divers engins nécessaires à son entretien : tondeuse, tracteur poubelle...

Dès lors que cet engin est un véhicule terrestre à moteur (VTM), c'est à dire qu'il **circule** sur le **sol**, **mué** par **une force quelconque autre qu'humaine**, et qu'il est **dirigé** par **un conducteur installé sur le véhicule**, une assurance auto spécifique est **obligatoire**.

Le contrat multirisques immeuble n'est pas suffisant, et peu importe ici la notion d'immatriculation ou de circulation sur la voie publique.



La solution ?

ODEALIM a une solution pour vous quand bien même nous n'assurerions pas l'immeuble en principal !

Nous avons, en effet, négocié pour votre parc une formule complète, **au tarif annuel unique de 190 €** par véhicule incluant, sous réserve des clauses et conditions du contrat :

- > Responsabilité Civile
- > Responsabilité Civile outil (dans le cadre du fonctionnement de l'engin)
- > Dommages corporels du conducteur
- > Incendie
- > Vol
- > Protection Juridique automobile

POUR SOUSCRIRE, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur ODEALIM habituel muni des informations suivantes :

- > Copropriété concernée
- > Marque et modèle de l'engin
- > Numéro de série ou Immatriculation
- > Date de première mise en circulation

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

odealim.com

Le spécialiste de l'assurance immobilière
qui met de la couleur dans la pierre.

ODEALIM

ASSURCOPRO

ASSURGÉRANCE

FIDENTIALP

JBSA

**RIPERT
DE GRISSAC**

**ROSELINE
BRUN**

Groupe de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu à Paris 01. Les cabinets Assurcopro, Assurgérance, Fidentalp, JBSA, Ripert de Grissac et Roseline Brun sont immatriculés à l'Orias en qualité de courtier d'assurance respectivement sous les numéros 07001384, 07002075, 07019280, 07002557, 07019218, 07008316, 10055023, 07004058, 07000241, 07000020 et 07002738 (vérifiable sur le site www.orias.fr). Chaque cabinet dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-France.fr).